

PLAN LOCAL D'URBANISME MÉTROPOLITAIN

ORLÉANS MÉTROPOLE

PLAN DE ZONAGE AU 2000e Planche n°65

Format d'origine : 1664mm x 914,4mm
Echelle de la planche : 2000e

- PLUM prescrit par délibération du conseil métropolitain du 11/07/2017
 - PLUM approuvé par délibération du conseil métropolitain du 07/04/2022
 - PLUM mis à jour par arrêtés du 10/07/2022 et du 19/01/2023
 - PLUM modifié par délibérations du conseil métro du 22/06/2023, du 16/11/2023 (M51)
 - Modification 2 engagée par arrêté du 02/08/2023

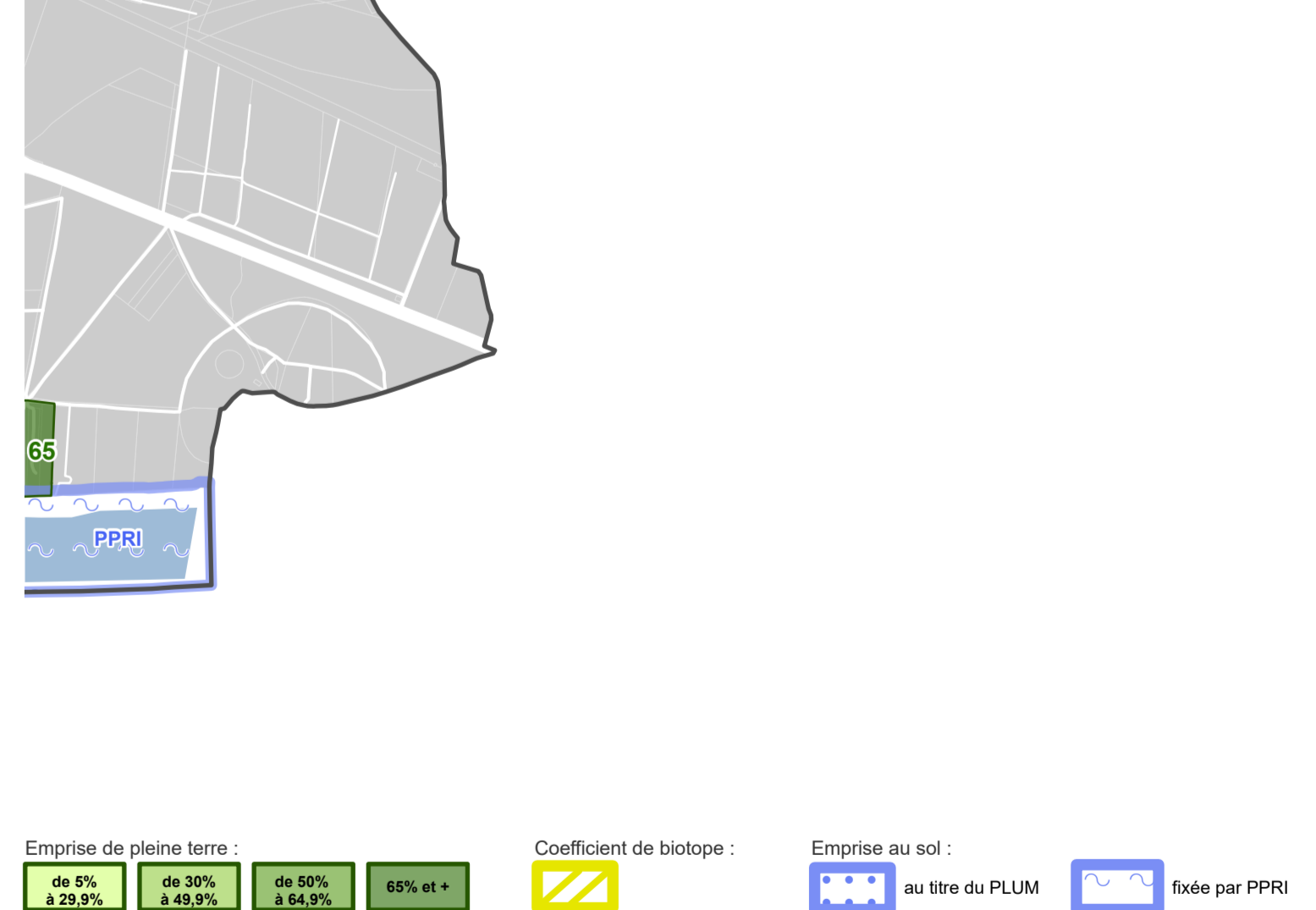
LÉGENDE DE LA PLANCHE

Zonages d'urbanisme	Prescriptions d'urbanisme
UC - zone Urbaine de Centralité	Cote de vue et perspective majeure
UC2 - zone Urbaine de Centralité	Actes protégés
UC3 - zone Urbaine de Centralité	Lignes basses
UC4 - zone Urbaine de Centralité	Alignement d'arbres
UR - zone Urbaine de Boulevard	Coteur d'art
UR2 - zone Urbaine de Boulevard	Parcs et jardins
UR3 - zone Urbaine de Boulevard	Boisement urbain et espaces d'ornement
UR4 - zone Urbaine de Boulevard	Espaces verts classés
UR5 - zone Urbaine de Boulevard	Jardins familiaux et potagers
UR6 - zone Urbaine de Boulevard	Frange agricole ou paysagère
UR7 - zone Urbaine de Boulevard	Zone humide et d'aménagement hydraulique
UR8 - zone Urbaine de Boulevard	Bât susceptible de changer de destination
UR9 - zone Urbaine de Boulevard	Événement de renommée
UR10 - zone Urbaine de Boulevard	Essai de plantation
UR11 - zone Urbaine de Boulevard	Lignes commerciales protégées
UR12 - zone Urbaine de Boulevard	Emploi commercial protégé
UR13 - zone Urbaine de Boulevard	Secteur de constructibilité limitée
UR14 - zone Urbaine de Boulevard	Secteur protégé au minimum (1) ou au maximum (2) de hauteur maximale autorisée
UR15 - zone Urbaine de Boulevard	Zone non soumise
UR16 - zone Urbaine de Boulevard	Stationnement de plus de 3 voies
UR17 - zone Urbaine de Boulevard	Secteur d'Observation d'Aménagement et de Programmation
UR18 - zone Urbaine de Boulevard	TMI - Indice de hauteur minimale de logements (DC-3.3.2)

EXTRAIT INDICATIF DU ZONAGE D'URBANISME EN COULEUR



EXTRAIT INDICATIF DU PLAN DES EMPRISES



EXTRAIT INDICATIF DU PLAN DES HAUTEURS

